



Site internet ELLIWEB et LOCAM

Par **michel_66**, le **24/03/2013 à 09:54**

Bonjour, je suis également en litige avec LOCAM et ELLIWEB.

J'ai été contacté en mars 2012 pour la création d'un site gratuit destiné à promouvoir et à faire connaître la société ELLIWEB en FRANCE, et par la même occasion, de développer mon activité professionnelle.

Etant auto, entrepreneur avec un petit budget, je me suis laissé endormir par le fait que le site était gratuit et que je ne payai que les frais de dossier (186,58€) et de visibilité sur internet avec le système de référencement 3999 (95,67€ par mois).

Bon mais voilà, j'arrête mon activité au mois de septembre car elle n'est pas rentable et je l'est informe par lettre AR.

Noté que pour avoir un site qui ressemble à quelque chose, c'est moi qui a du tout faire et qu'un décompte de mon compte 3999 me parvenait toutes les semaines, mais jamais quelqu'un ne prenait contact avec moi suite à une visite de mon site.

Voilà, je me retrouve aujourd'hui avec des courriers me disant que mon contact est dénommé « demande de financement » et la société LOCAM me réclame la totalité des versements (contrat de 2 ans) soit 1900€.

Quelqu'un peut-il me renseigner des démarches possibles pour me sortir de cette arnaque, noté que le commercial m'avait précisé oralement que je pouvais arrêter le contrat quand je le désirai, et sans frais bien sûr...

Merci